

**MAIRIE DE TOUCY****CONSEIL MUNICIPAL DU  
Mercredi 31 mai 2017  
A 20 heures**

Convocation du 26 mai 2017  
Affichage du 6 juin 2017

Le **31 mai 2017 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Florence TOUZEAU, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Félix JACQ, Michèle PASQUET, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Jean-Luc MINIER

Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Michèle BONARDI par Valérie LE VRAUX, Anne-Marie REGNERY par Bernard SALOMEZ

Absent(s):

Excusé(s) : Catherine BARBIER

Secrétaire de séance : Catherine RAVIER-LETENDART

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2017. Tous les membres présents signent le registre.

- Tirage au sort jurés d'assises.
- Adoption document unique.
- Participation transports syndicat collège et lycée de Toucy.
- Réhabilitation bibliothèque : travaux supplémentaires et avenant maîtrise d'oeuvre.
- Achat tracteur : financement.
- Cotisation association des maires de France.
- Travaux voirie 2017.
- Sécurisation école élémentaire.
- Création fossé chemin des Bréchots : prise en charge à hauteur de 50 % par l'agriculteur riverain.
- Subventions aux associations sportives et culturelles.
- Questions diverses.

**MAIRIE DE TOUCY****TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES**

Tirage au sort sur les listes électorales d'Egleny, de Fontaines et de Toucy (9 électeurs).

En présence de M. le 1<sup>er</sup> adjoint d'Egleny et M. le Maire de Fontaines, les électeurs suivants sont tirés au sort :

TOUCY	JEANSON Evelyne
FONTAINES	PAUTOT Norbert
FONTAINES	MAULAVE épouse FOUQUET Thérèse
TOUCY	BESLAND Gérard
FONTAINES	NOBLE épouse JORRY Vanessa
TOUCY	HUET Jean-Marc
TOUCY	PAJOT épouse BONNEROT Colette
FONTAINES	VIOT Gérard
EGLENY	THEVENOT Mickaël

**MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (DE 2017 34)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que, selon les articles L.4121-1 et suivants du Code du travail, toute autorité territoriale doit évaluer les risques pour la santé et la sécurité de ses agents. Les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans un document de synthèse : le document unique.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le document unique d'évaluation des risques professionnels est aujourd'hui entièrement rédigé.

Ce document recense, évalue et analyse l'ensemble des risques professionnels de chaque poste de travail ainsi que des plans d'actions.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un document vivant. Il devra être mis à jour au minimum annuellement, ainsi que lors de tout changement technique, organisationnel ou humain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le document unique élaboré conformément aux dispositions du décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001 portant création du document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité du travailleur
- **VALIDE** le plan d'actions intégré à ce document.

**PARTICIPATION FRAIS TRANSPORT COLLEGE ET LYCEE DE TOUCY (DE 2017 35)**

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la répartition des contributions aux charges de fonctionnement 2016/2017 du Syndicat Intercommunal des Collège et Lycée de Toucy et de la liste des participations de chacune des communes concernées, établissant le calcul des frais de gestion du Syndicat, inscrits au budget 2017.

Compte tenu des élèves inscrits de notre commune durant la présente année scolaire 2016/2017, la participation totale de notre commune s'élève à 802,53 € soit 23 élèves transportés à 34,8928 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la dépense inscrite au budget.

**MAIRIE DE TOUCY****REHABILITATION BIBLIOTHEQUE : TRAVAUX (DE 2017 36)**

**Vu** la délibération N° DE\_2016\_68 en date du 27 juillet 2016 acceptant la réhabilitation de la bibliothèque et l'aménagement d'un espace Pierre Larousse dans le cadre du bicentenaire de Pierre Larousse et définissant le détail des travaux et le financement.

**Vu** la délibération N° DE\_2016\_99 du 30 novembre 2016 décidant la modification du plan de financement pour la réhabilitation de la bibliothèque et la création d'un espace Pierre Larousse.

L'Adjoint aux travaux, Gérard PIESYK, explique que lors de la dépose de l'isolation du grenier et du second étage par l'entreprise de maçonnerie, de nombreuses fuites ont été découvertes occasionnant des désordres au niveau des solives des planchers et des chéneaux nécessitant une mise à niveau.

Une consultation a été lancée pour des travaux supplémentaires de vérification de la toiture existante à savoir :

- repiquage de la couverture
- reprise des scellements
- reprise de l'étanchéité des châssis
- vérification des noues
- étanchéité des chéneaux existants
- reprise appuis en zinc
- reprise de plancher à l'intérieur
- nettoyage de la couverture existante (en option)

Après débat et vote (Pour : 20 voix, Abstentions : 2 voix),

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** la proposition de la SARL CHEMOLLE pour un montant de 15 321.94 € HT et 5 512.50 € HT (l'option de nettoyage de la couverture).

**AUTORISE** le Maire à signer le devis.

**ACHAT TRACTEUR : FINANCEMENT (DE 2017 37)**

**Vu** la délibération n° DE\_2017\_33B du 13 avril 2017 décidant l'acquisition d'un tracteur et la cession de divers matériels.

**Considérant** le financement de ce tracteur par un crédit de type crédit bail.

Le Conseil Municipal,

Après débat,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, la proposition de CNH INDUSTRIAL pour un crédit bail d'un montant de 70 000 € dont le détail figure ci-après :

- 1er loyer à la livraison de 34 800 € HT (tenant compte de la reprise des 2 tracteurs , de la rigoleuse et de l'épareuse).
- 5 loyers annuels de 7 546.47 € HT
- Valeur résiduelle de 700 € HT

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce crédit bail.

**DIT** que les crédits ont été inscrits au budget.

**MAIRIE DE TOUCY****COTISATION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (DE 2017 38)**

Le Conseil Municipal,

**DECIDE**, à l'unanimité,

d'adhérer en 2017 à :

- L'association des Maires de France nationale et départementale pour 575.54 € dont 455.34 € pour la part nationale.

**TRAVAUX VOIRIE 2017 (DE 2017 39)**

**Vu** la commission voirie du 10 mai 2017 et sur proposition de Patrice VICART, adjoint aux travaux, après comparaison des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de confier les travaux suivants à la société COLAS pour un montant de 92 540.42 € HT (travaux de voirie) et dont le détail figure ci-après :

- Travaux de voirie : parc de la Glaudonnerie et place des Frères Genet (bande de roulement côté Crédit Agricole).
- Réfection trottoirs : rue Paul Defrance (de la Tour des Evêques jusqu'à l'école élémentaire), rue de la Chatterie, rue Fernand Clas, rue de la Croix des Vignes, Vaurillaume, rue du Chêne Fra et rue des Sablons.
- Allée de la maison de retraite.

Détail des prestations :

Pour la Glaudonnerie, il est prévu un revêtement bicouche blanc.

Pour les trottoirs, il est prévu des bordures de trottoirs T1 au carrefour de la rue des Sablons et du Chêne Fra. L'enrobé sera de couleur rouge pour les trottoirs et noire pour les places de stationnement rue Paul Defrance. Il est également prévu un revêtement bicouche pour l'Allée de la maison de retraite.

**SECURISATION ECOLE ELEMENTAIRE (DE 2017 40)**

**Vu** l'instruction du 29 juillet 2016 relative aux mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires à la rentrée 2016.

**Considérant** les commentaires de la fiche d'évaluation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) suite à l'exercice "INTRUSION" Confinement en date du 21 septembre 2016 à 10 heures à l'école élémentaire de Toucy.

**Considérant** la priorité d'installation d'un portail motorisé avec contrôle d'accès rendant quasi impossible une intrusion sur site.

Sur proposition de l'adjoint aux travaux, Gérard PIESYK,

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** à la majorité (Pour : 21 voix, Abstention : 1 voix), le principe de sécuriser l'entrée de l'école élémentaire située 30 Boulevard Pierre Larousse en installant un portail automatisé avec interphone et opacification des vitres avec un adhésif miroir sans tain pour un montant approximatif de 19 000 € HT.

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la mise en sûreté des établissements scolaires.

**MAIRIE DE TOUCY****CREATION FOSSE AU CHEMIN DES BRECHOTS : PRISE EN CHARGE D'UNE PARTIE DE LA DEPENSE PAR L'AGRICULTEUR (DE 2017 41)**

**Considérant** l'obligation de rendre le chemin des Bréchots accessible suite à la construction d'une maison d'habitation.

**Considérant** la nécessité de créer un fossé le long d'un terrain agricole afin d'éviter les coulées de boues.

Sur proposition de l'adjoint à la voirie Patrice VICART,

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE** les travaux de création d'un fossé pour un montant H T de 880 € soit 1 056 € TTC.

**DIT** que la dépense sera prise en charge à hauteur de 400 € par l'agriculteur riverain et que la commune demandera le remboursement par le biais d'un titre de recettes.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (DE 2017 42)**

**Vu** la commission subventions du 22 mai 2017,

Christine PICARD, 1ère Adjointe aux Associations, présente le tableau des subventions pour l'année 2017.

Sur proposition de Christine PICARD, 1ère Adjointe aux Associations, les subventions suivantes ont été accordées à la majorité des voix (Pour :21 voix, Abstention : 1 voix)

**Associations toucycoises :**

ACIT (Fonctionnement)	3 500
AGAP	300
Amicale de la Vallée de l'Ouanne	150
Comité Jumelage (Fonctionnement)	500
Employés territoriaux	1 500
Prime éleveurs (Beau Marché)	2 500
FNACA (Fonctionnement)	150
Toucy animations	2 000
Pierre Larousse (Fonctionnement)	1 500
Sur le chemin de la maison	300
Vieux Toucy	1 000
Sur les traces du Loup	250
Tous à Toucy	500
<b>TOTAL</b>	<b>14 150</b>

**Animations d'été :**

Entente Haute Ouanne	600
Animations d'été	1 300
AATY/TTPPF	600
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>

MFR Ste Colombe	15
CFA Mercurey	15
CFA Champignelles	30
CIFA Auxerre	330
CFA Yonne bâtiment	30
MFR Toucy	105
<b>TOTAL</b>	<b>525</b>

**MAIRIE DE TOUCY**

**TOTAL                      17 175**

Concernant la subvention allouée à « Tous à Toucy », le Maire explique que c'est un projet d'établissement du collège de Toucy avec la classe SEGPA pour favoriser la réussite des élèves (accès à l'autonomie et à la responsabilité sur le plan éducatif, réussite aux examens et réalisation du projet d'orientation sur le plan scolaire) et faire du collège un vecteur d'ouverture culturelle et citoyenne.

Concernant la demande d'aide de l'association du cinéma pour le remplacement du projecteur, le Conseil Municipal a décidé de suspendre les loyers de la salle de cinéma.

Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, présente le tableau des subventions pour l'année 2017.

Sur proposition de Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, les subventions suivantes ont été accordées à la majorité des voix (Pour : 20 voix, Abstention : 1 voix, Ne prenant pas part au vote : 1 voix), Bruno MAMERON étant président du judo club, il n'a pas pris part au vote :

**Associations sportives :**

Gym Toucy	150
Judo club	1 300
UST Omnisports	25 000
Vélo club de Toucy	5 000
VCT La LAROUSSIENE	250
Canoë kayak	1 000
Rugby Toucycois	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>34 700</b>

**QUESTIONS DIVERSES**

- Chantal RAVERDEAU présente un dispositif de subvention pour la résidence autonomie de Toucy (foyer logement) par le Conseil Départemental. Un programme est établi pour une durée maximale de 5 ans et porte notamment sur l'attribution d'un forfait autonomie via un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) par le Conseil Départemental aux résidences autonomie. Elle explique que des actions comme des sorties cinéma, une sortie Guédelon, des spectacles, des ateliers nutrition, un salon bien vieillir ...pourraient être mises en œuvre dans le cadre de ce programme pour les résidents de la résidence autonomie de Toucy.
- Jean-Luc MINIER relate les travaux de la CLECT à la communauté de communes Puisaye Forterre.
- Florence TOUZEAU aborde le problème du nettoyage des points d'apports volontaires.

**Prochaines réunions et manifestations :**

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| ❖ Dimanche 11 juin 2017 | 8 h/18 h 1 <sup>er</sup> tour élections législatives                                      |
| ❖ Lundi 12 juin 2017    | 18 h 30 AG Sur le chemin de la maison<br>19 h 45 AG des P'tits Larousse                   |
| ❖ Mardi 13 juin 2017    | 19 h Commission Affaires scolaires  |
| ❖ Dimanche 18 juin 2017 | 8 h/18 h 2 <sup>ème</sup> tour élections législatives<br>19 h Commémoration Appel 18 juin |

**MAIRIE DE TOUCY**

❖ Lundi 19 juin 2017	19 h 30 Conseil communautaire à St Fargeau
❖ Mardi 20 juin 2017	14 h 30 Conférences des financeurs du CCAS au Conseil Départemental
❖ Vendredi 23 juin 2017	18 h Kermesse de l'école maternelle
❖ Samedi 24 juin 2017	Toute la journée vente de livres pour le Lions Club
❖ Dimanche 25 juin 2017	11 h Présentation du timbre P. Larousse Toute la journée vente de livres pour le Lions Club
❖ Lundi 26 juin 2017	17 h Réunion CCAS
	18 h Commission des Affaires scolaires
❖ Mercredi 28 juin 2017	20 h Conseil Municipal

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

MISE EN PLACE DU DOCUMENT UNIQUE (**DE\_2017\_34**)

PARTICIPATION FRAIS TRANSPORT COLLEGE ET LYCEE DE TOUCY (**DE\_2017\_35**)

REHABILITATION BIBLIOTHEQUE : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (**DE\_2017\_36**)

ACHAT TRACTEUR : FINANCEMENT (**DE\_2017\_37**)

COTISATION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (**DE\_2017\_38**)

SECURISATION ECOLE ELEMENTAIRE (**DE\_2017\_40**)

CREATION FOSSES AU CHEMIN DES BRECHOTS : PRISE EN CHARGE D'UNE  
PARTIE DE LA DEPENSE PAR L'AGRICULTEUR (**DE\_2017\_41**)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (**DE\_2017\_42**)